

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4856>



2014-2015

Non, pas cette réforme du collège !

- SNES académique de Dijon - Départements - Côte-d'Or - Dossiers S2-21 - Réforme du collège -



Publication date: mercredi 27 mai 2015

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Communiqué de presse

Au lendemain d'une grève majoritaire dans les collèges, publication au Journal Officiel de la réforme.

Une provocation ! Non, cette réforme, nous n'en voulons pas !



C'est un fait, la grève était majoritaire dans les collèges le 19 mai.

Le gouvernement a donc choisi le passage en force en publiant la réforme du collège le 20 mai.

Cette décision est une véritable provocation. C'est inacceptable. Les personnels sont indignés.

Dans la grève et les manifestations les enseignants étaient unis pour demander, comme le revendique la plateforme intersyndicale nationale SNFOLC, SNETAA-FO, SNES-FSU, SNEP-FSU, CGT, SNALC, SUD, le retrait de cette réforme et la reprise de discussions sur de nouvelles bases pour la réussite de tous les élèves.

La fracture entre les enseignants et la ministre est désormais ouverte.

La ministre s'inspire des méthodes du ministre Allègre qui, il y a 15 ans, en proclamant sa volonté de « dégraisser le mammoth », avait choisi l'affrontement avec les enseignants, provoquant une crise majeure dans l'Éducation nationale.

Nous n'acceptons pas d'être taxés de conservateurs, partisans du statu quo parce que nous sommes opposés à une réforme qui serait désastreuse.

Nous n'acceptons aucune tentative de récupération de la part de ceux qui, à l'instar de L. Chatel, ont supprimé 80 000 postes et mis en place la réforme du lycée, fondée elle aussi sur l'autonomie.

Cette réforme enlève aux élèves environ 400h dans les horaires disciplinaires sous le prétexte de l'interdisciplinarité. Elle remet en cause les horaires nationaux au nom de l'autonomie des établissements.

Les sections départementales de Côte d'Or

du SNES-FSU, SNEP-FSU, SNFOLC,
SNETAA-FO, CGT, SNALC demandent que
cette réforme soit retirée, et que ses textes
soient abrogés.

Une pétition en ligne peut être signée à l'adresse suivante : <http://unautrecollege2016.net>

Des réunions publiques en direction de tous seront organisées
le jeudi 4 juin à 18h :

- **Auxonne** : salle des Halles
- **Beaune** : salle polyvalente de la Maison des Associations 19 rue Poterne
- **Dijon** : Bourse du Travail, rue du Transvaal
- **Montbard** : salle de réunion de l'Hotel de Ville

